

L'EQUIPE SOIGNANTE

Elle est composée de :

- 4 aides-soignantes,
- Une psychomotricienne,
- Une infirmière coordinatrice,

Corinne CHATREFOU

Contact : 04 91 12 75 41

corinne.chatrefou@cgd13.fr

Présente tous les jours de 9h00 à 17h00

- Une Assistante Sociale : 04 91 12 75 08

PLAN D'ACCÈS



Accueil de jour



**Hôpitaux
de Provence**
Groupement Hospitalier
et Universitaire
des Bouches-du-Rhône

Centre Gérontologique Départemental
176 avenue de Montolivet
BP 50058-13375 Marseille Cedex 12
Email : cgd@cgd13.fr - www.cgd13.fr
tel : 04 91 12 74 00 – fax : 04 91 12 76 99

MISSIONS

L'accueil de jour permet un accompagnement à la journée des personnes de 60 ans et plus, vivant à domicile, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée à un stade débutant, modéré ou sévère. Aménagé comme un lieu de vie naturel, l'accueil de jour rassure, simplifie l'intégration des hôtes et privilégie la convivialité. Il a une vocation thérapeutique et sociale.

Son intégration au sein d'une structure et plus particulièrement d'une filière Alzheimer qui couvre tous les types de prise en charge favorise la complémentarité des compétences multiples, au bénéfice d'une prise en soin des personnes accueillies. La capacité des deux accueils de jour est de 25 places.

VOCATION THÉRAPEUTIQUE

L'accompagnement en accueil de jour a pour objectif principal la réassurance et la considération des hôtes dans ce qu'ils sont. Les professionnels, par une attitude d'écoute, d'échanges, de valorisation sociale et d'hospitalité favorisent l'épanouissement de leur bien-être. Un projet de vie personnalisé est élaboré sur la base d'une évaluation gériatrique standardisée pluridisciplinaire. Cette évaluation porte sur l'autonomie des gestes de la vie courante, la mobilité, la cognition, la sévérité de la démence, la nutrition. La préservation d'une autonomie suffisante pour permettre le maintien à domicile en est l'objectif.

VOCATION SOCIALE

Elle est systématique, à visée préventive et curative. Le but est de proposer une articulation entre les journées à domicile et celles passées à l'accueil de jour. Le centre d'accueil de jour joue également un rôle de resocialisation.

Les hôtes découvrent qu'ils peuvent encore entretenir une relation avec l'extérieur, ils réapprennent à vivre, à rire.... à « se souvenir de belles choses ».

Pour les aidants, un dispositif d'écoute est mis à leur disposition pour les conseiller, les soutenir, et les informer au niveau des étapes à venir.

MODALITÉS PRATIQUES

L'ENTRÉE

L'entrée en accueil de jour s'effectue sur demande de l'hôte ou de la famille appuyée par un certificat médical émanant du médecin traitant ou d'un spécialiste. Ce document comporte un diagnostic indiquant que le futur entrant est atteint de maladie d'Alzheimer ou syndrome apparenté à différents stades de la maladie. Une évaluation est ensuite réalisée avec l'équipe soignante. Avant que l'admission ne soit entérinée, deux journées d'essais, voir plus si nécessaire, sont proposées. Le médecin de famille reste le médecin traitant du patient

LES BÉNÉFICIAIRES

L'hôte doit : être bénéficiaire d'un régime d'assurance maladie ou être ayant droit d'assuré social, être âgé de 60 ans et plus, vivre à son domicile, être atteint d'une maladie d'Alzheimer ou syndrome apparenté à son stade débutant, modéré ou sévère, diagnostiquée par un spécialiste, disposer d'une certaine mobilité, avoir la capacité à s'intégrer à une vie collective.

LA PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Un forfait journalier moyen, comprenant l'ensemble des activités et la prise des repas, est demandé. Le conseil général, au travers de l'APA et du plan d'aide à domicile peut intégrer financièrement le coût de toute ou partie de ces journées au centre d'accueil de jour. L'assistante sociale de l'accueil de jour pourra vous aider dans vos démarches.

ESPACE D'ACTIVITÉ

Des activités mémoire, manuelles, artistiques et physiques sont organisées. Chacune d'elles a des objectifs spécifiques et tient compte des intérêts des participants. Des sorties peuvent être organisées ponctuellement avec accord écrit des familles.

LES ACTIVITÉS

Des ateliers sont organisés selon un planning affiché dans l'accueil de jour. Ces activités ont pour objectif de favoriser la communication, la création de liens sociaux dans un contexte de plaisir partagé et le maintien des capacités cognitives.

ELLES PEUVENT ÊTRE :

Socio-culturelles (jeux de mots et jeux d'esprit à thème, loto, projection de films et discussion, jeux de société, lecture du journal, partage de repas, contes et poésies, connaissances et partage : diffusion de diaporamas.....)

- créatives (cuisine, peinture, fresques, décoration)
- physiques (promenades, jeux de ballon, thé dansant)
- sensorielles (musique, loto des odeurs, 5 sens...).

Il s'agit de recevoir la parole des hôtes et de leur permettre de jouer un rôle de transmission d'un parcours, d'une expérience, d'un vécu.

On stimule ainsi leur intérêt, leur désir, leur confiance en eux, et le sens de leur propre valeur.